

FUSION DES COMITES PROVENCE ET COTE D'AZUR

Procès-verbal de la réunion de la coordination régionale de fusion
Du 18 mars 2016 à Marseille

Président : Michel BERGEAT

Etaient présents : André BOLOGNA, Christian LAZARINI, José OLMEDILLAS, Georges GARCIA, Antoinette CANU, Lucien BOUSQUET, Dominique MELLETT, Charly BERARD, Marcel LANGUILLE, Gérard MARSERO.

Absents excusés : Jean-Luc PETIT, Richard COMBAZ

Rapporteur : Michel CANFORA

Début de séance : 18h30

Le Président souhaite la bienvenue aux participants et les remercie de leur présence. Il présente le Thème II du processus de fusion avec à l'ordre du jour ; Sélections route, Championnats route et Moyens techniques.

Avant de passer à l'ordre du jour quelques questions émanent de l'auditoire.

Ainsi, Georges GARCIA souhaite savoir pourquoi les responsables départementaux des commissions route ne sont pas invités alors que ceux des commissions VTT et BMX le seront lors des Thèmes III et IV ?

Le Président indique que dans la plupart des cas les Présidents de CD cumulent cette fonction.

Georges GARCIA souhaite savoir s'il ne serait pas possible de valider tous les Thèmes en une seule fois afin de limiter les réunions et déplacements ?

Le Président indique que l'idée est de procéder par étapes et donc de lisser le processus dans le temps compte tenu de sa complexité.

Christian LAZARINI souhaite savoir si le bruit qui court selon lequel l'Assemblée Générale du Comité de Côte d'Azur 2016 ne se tiendrait pas à Draguignan est fondé ?

André BOLOGNA précise qu'il s'était engagé à ce que cela soit le cas.

Le Président explique que cela pose problème dans le cadre de la fusion dont la fin du processus nécessite une unité de temps et de lieu pour les AG des deux comités régionaux.

Christian LAZARINI intègre l'importance de ce point et pense qu'un deuxième lieu est peut être possible à Draguignan.

Marcel LANGUILLE relit les termes du procès-verbal de la réunion de la Coordination régionale de fusion du 18 février 2016 qui fixe les impératifs concernant l'Assemblée Générale 2016.

Le Président souhaite mettre un terme au débat indiquant que cela n'est pas à l'ordre du jour de la présente réunion et qu'à l'évidence la meilleure solution possible sera retenue, pourquoi pas au Canet des Maures comme cela a été suggéré.

Charlie BERARD constate que les CTS sont convoqués pour aborder les sujets relatifs à la « Route ». Pourquoi s'en tenir uniquement là ? Ne peut-on pas envisager d'aller plus loin et positionner les CTS sur le VTT et le BMX ?

Il est suivi par Christian LAZARINI qui estime que les CTS ont droit de regard sur toutes les disciplines.

Le Président répond que les CTS seront consultés lorsque seront abordés les centres VTT et des points plus spécifiques de ce genre. Il rappelle que dans le cadre de la fusion il est préférable de réduire le nombre d'intervenants pour pouvoir avancer.

Enfin, Christian LAZARINI souhaite savoir quels sont les membres de la Coordination Régionale ? Il fait notamment référence à la réunion du 27 janvier 2016 qui n'a réuni qu'un nombre très limité de participants.

Le Président explique qu'il s'agissait uniquement d'élaborer un échéancier dans l'urgence afin de pouvoir communiquer un calendrier aux personnes concernées.

Marcel LANGUILLE précise que cette première réunion procédait à une proposition de Coordination régionale de fusion. Elle en désignait d'ailleurs les membres.

ORDRE DU JOUR

SELECTIONS ROUTE

Le Président indique que suite à une réunion du Comité exécutif de la FFC une Commission a été créée pour travailler à l'harmonisation consécutive aux nouvelles régions avec, comme premier sujet d'importance ; que fait-on en 2016 et 2017 ? Il cède la parole aux CTS.

Dominique MELLET indique que son effectif junior est suffisant mais qu'il ne se déplacera pas à la manche piste du Tour PACA. Pour ce qui relève des espoirs il y a un point d'interrogation car pour être compétitif il faut être en 1ère catégorie. Dans ce contexte il n'a rien contre le montage d'une équipe commune Provence/Côte d'Azur.

Charlie BERARD fait savoir que pour les juniors la sélection Côte d'Azur est prête. Pour les espoirs il faudra compter avec la fédération monégasque qui consentirait à prêter quelques coureurs.

Christian LAZARINI considère que l'avènement des DN1 a porté un grave préjudice aux clubs. Il souhaite pour sa part que les espoirs cheminent séparément. Il est contre une sélection commune. Le Comité Côte d'Azur doit selon lui faire le constat de ses forces.

Lucien BOUSQUET souhaite avoir quelques précisions concernant la fédération monégasque qui est, somme toute, une fédération étrangère. Cela pose le problème de la participation de ses coureurs à nos sélections.

André BOLOGNA précise qu'il existe un protocole d'accord national avec la Principauté de Monaco.

L'avis de la majorité est de bâtir des sélections communes en « junior » et « espoir ». Christian LAZARINI est contre. Il préfère voir des sélections séparées pour encourager les

clubs. Il est rejoint sur cette position par Charlie BERARD qui souhaite qu'à parité ou pas, le port du maillot PACA soit obligatoire.

Pour ce qui relève du financement, le Président indique que l'on conserve le système « au prorata ».

CHAMPIONNATS ROUTE

Minimes et Cadets

Les Comités Provence et Côte d'Azur organiseront leur Championnat « minime » et « cadet » séparément. Il faudra éviter toute concurrence entre les épreuves afin de préserver un plateau le plus important possible. Les dates sont arrêtées comme suit :

Provence : le 19 juin (ouvert aux coureurs de la Côte d'Azur) à Redortiers

Côte d'Azur : le 26 juin (ouvert aux coureurs de la Provence) à Brignoles

Juniors

L'option privilégiée est un Championnat commun PACA le 28 mai à la Motte du Caire sous réserve de l'organisation de l'épreuve par Christian Lazarini. Confirmation attendue sous peu.

Séniors 1, 2 et espoirs

Championnat commun PACA à Belcodène le 6 juin

Féminines

Championnat commun PACA qui sera organisé par l'AC Bollène le 5 juin 2016.

Pass'Cyclisme

Titres attribués séparément le 19 juin à Redortiers pour le Comité Provence.

3ème catégorie

Titres attribués séparément. Dates et lieux à déterminer.

Contre la montre

Le CVC Montfavet s'est porté candidat. Il attend une réponse de la municipalité. Date à déterminer.

Piste

Championnat commun PACA à Hyères le 05 mai pour les Masters et le 16 mai pour les séniors.

Ecoles de cyclisme

A déterminer.

Il sera nécessaire de faire confectionner 14 maillots PACA. André BOLOGNA a contacté un fournisseur pour devis. D'autres devis seront sollicités et le choix arrêté après cette consultation.

Christian LAZARINI est le seul à désirer voir attribuer des maillots distinctifs « Provence » ou « Côte d'Azur ».

MOYENS TECHNIQUES

Les Comités font état de leurs moyens.

En Provence :

- 1 paire de roues MAVIC
- 1 roue à batons CORIMA
- 2 paires de roues de dépannage en 11
- 2 paires de roues de dépannage en 14
- 2 home-trainers

Vestimentaire

Il n'y a pas eu d'achats en 2015 et rien de prévu en 2016 suite à fusion.

- 25 combinaisons
- 25 maillots MC
- 5 maillots ML

En Côte d'Azur :

- 3 home-trainers
- 3 vélos de prêt complets
- 2 paires de roues chrono
- 4 roues de piste
- 5 vélos de piste
- 8 vélos d'occasion de piste

Pour ce qui relève des véhicules à noter l'obligation qui est faite au Comité de Provence de changer un de ses véhicules cette année. Ce n'est pas le cas de Comité Côte d'Azur.

Le Président remercie l'ensemble des participants pour leur contribution au débat et lève la séance.

Fin de séance : 20h45